

Les pays des Grands Lacs voudraient certifier leurs minerais

Arrib News, 04/10/2010 – Source AFP Les pays de la Région des Grands Lacs d'Afrique centrale (CIRGL) ont adopté vendredi à Nairobi un projet de certification des minerais, une mesure destinée à combattre le commerce illicite qui finance les groupes armés, notamment dans l'est de la RD Congo. Les ministres des Mines des 11 pays membres de la CIGRL (Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs) ont approuvé un système destiné à rendre la filière plus transparente, en particulier dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un communiqué diffusé à l'issue de la rencontre.

Ce processus prévoit "six instruments", dont l'identification de mines contrôlées exclusivement par des civils, la vérification de toutes les étapes de la filière, de l'extraction aux différents stades de vente (sur place et vers l'étranger). Il inclut la mise sur pied d'une base de données, qui devrait permettre par exemple de relever d'éventuelles incohérences entre les quantités achetées et revendues par un même comptoir --des discordances souvent synonymes de trafic-- ainsi qu'un système d'audit indépendant des activités des principaux acteurs de la chaîne. Ce système de certification doit être présenté à l'approbation des chefs d'Etat de la CIGRL lors d'un sommet prévu à Kinshasa courant novembre, et devrait être opérationnel d'ici un an, selon le communiqué. Les provinces congolaises du Nord et du Sud-Kivu (Est) sont très riches en minerais, principalement la cassitérite (minerai d'étain, utilisé dans la soudure), et le coltan (abréviation de colombo-tantalite, utilisé dans les téléphones et ordinateurs portables, consoles de jeux, etc.) L'exploitation illégale de nombreuses carrières se fait sous le contrôle de groupes armés actifs dans ces deux provinces, surtout de la rébellion hutu des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). De même, certains officiers de l'armée congolaise, notamment des membres de l'ex-rébellion du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), tirent profit de l'exploitation de certaines mines. "La certification donne un cadre permettant aux exportateurs qui le veulent de prouver qu'ils sont dans un circuit légal", a expliqué Shawn Blore, architecte du projet et chercheur pour l'ONG Partnership Africa Canada (PAC). Selon M. Blore, ce nouvel instrument peut contribuer à assécher le trafic de minerais illicites, s'il s'accompagne d'une pression continue des consommateurs occidentaux sur les entreprises du secteur électronique pour les obliger à justifier l'origine de leurs minerais et les pousser à acheter des minerais "certifiés". L'initiative des Grands Lacs s'inscrit dans un contexte plus global: ainsi, l'Organisation de coopération économique et de développement (OCDE) met la dernière main à un "guide" fournissant des "recommandations" aux entreprises du secteur, une approche complémentaire de celle de la CIGRL, selon M. Blore. Les Etats-Unis ont également récemment adopté un texte législatif visant à mieux surveiller l'approvisionnement des entreprises enregistrées sur leur sol en minerais extraits de RD Congo. Enfin, début septembre, le président congolais Joseph Kabila a suspendu l'exploitation minière dans trois provinces de l'est du pays dénonçant "l'implication manifeste" d'autorités locales, provinciales nationales, civiles et militaires, dans le trafic de minerais.